



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arkéa Capital et un consortium d'investisseurs privés reprennent l'entreprise familiale Capic

Brest, le 12 septembre 2022 – Arkéa Capital, filiale de capital-investissement du Crédit Mutuel Arkéa, et un consortium d'investisseurs privés reprennent l'entreprise quimpéroise Capic, spécialiste de la fabrication de matériel professionnel pour la grande cuisine et l'industrie agroalimentaire.

Créée en 1955 par François Caillarec, l'entreprise Capic fait partie des leaders français de la fabrication d'équipements de cuisson professionnels. Basée à Quimper, elle emploie 165 personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 20 M€. Ses produits 100% made in France, sur-mesure et de grande qualité lui confèrent un positionnement haut de gamme, reconnu en France et à l'international.

Historiquement, l'entreprise était spécialisée dans la fabrication de matériels à destination des charcutiers-traiteurs, elle s'est ensuite développée auprès des professionnels de l'industrie agroalimentaire, de la restauration et des cuisines collectives. La commercialisation des produits de Capic est assurée par des réseaux de revendeurs-installateurs.

Troisième génération à la tête de l'entreprise, Sophie Caillarec, qui la dirigeait depuis 2012, a souhaité céder l'entreprise familiale pour se consacrer à de nouveaux projets. Sa proximité avec Arkéa Capital et Jean-Pierre Ageorges lui a permis de réaliser la transmission en parfaite cohérence avec les valeurs de l'entreprise.

Arkéa Capital et un consortium d'investisseurs privés expérimentés conduit par Jean-Pierre Ageorges, dirigeant de Roller Grill, accompagné de Benoît Feytit, ancien CEO de Metro France et Président de la CCI des Hauts-de-Seine ainsi que Frédéric Genestout, ancien dirigeant de filiales du groupe Atlas Copco et nommé Président de Capic, constituent désormais le nouvel actionnariat qui, par ses savoir-faire additionnels, a pour ambition de poursuivre la stratégie de développement de l'entreprise en France et accélérer les activités à l'international.

Jean-Pierre Ageorges indique : « *Capic, c'est avant tout l'histoire de plusieurs générations de la famille Caillarec qui ont su développer une gamme d'équipements destinés à la restauration de très grande qualité, dans notre belle Bretagne, grâce à un outil industriel très performant et des équipes impliquées et motivées. C'est pourquoi avec Arkéa Capital, mon partenaire financier depuis 17 ans, et la confiance de Sophie Caillarec, j'ai accepté ce nouveau challenge pour écrire une nouvelle page de l'histoire Capic.* »

Benoît Feytit ajoute : « *Je suis très heureux de m'inscrire dans cette nouvelle phase de croissance de l'entreprise Capic qui porte les valeurs et le savoir-faire du made in France dans les métiers de la grande cuisine, et de contribuer à sa stratégie de développement en France et à l'International. »*

Pascal Barré, Directeur Régional chez Arkéa Capital, déclare : « *Arkéa Capital est extrêmement fier de participer à cette nouvelle étape du développement de l'entreprise Capic, reconnue en France et à l'étranger pour la qualité de ses produits intégralement réalisés sur nos territoires. »*

Frédéric Genestout, nouveau Président de Capic souligne : « *Capic est doté d'une usine neuve primée nationalement par la CARSAT pour son ergonomie, avec des robots performants, mais surtout animée par une équipe de passionnés responsables qui ont à cœur l'Excellence pour les clients. »*

Intervenants :

Capic :

- Conseil Juridique et Fiscal :
 - Les Conseils d'Entreprises : Hervé Jourden, Mathilde Le Bras
- Conseil Financier :
 - BT Conseil : Bernard Thepot

Investisseurs :

- Arkéa Capital : Pascal Barré, Kevin Chaigneau
- ROLL'Invest : Jean-Pierre Ageorges
- ABF Wagram : Benoît Feytit
- Ginvest : Frédéric Genestout

Conseils des investisseurs financiers :

- Due Dilligences financières :
 - KPMG : Arnaud Colas, Mathieu Audureau
- Due Dilligences juridiques et fiscales :
 - Aoden : Pascal Bertevas, Corentin Ropars
- Due Dilligences sociales :
 - MCA Avocats : Lenaig Fitamant
- Due Dilligences environnementales :
 - PwC : Nicolas Jolivet, Alexandre You
- Conseils Juridiques :
 - Lamartine Conseil : Olivier Renault, Camille Menard
 - CCPE Avocats : Pierre Beauvillard
 - Alerion Avocats : Philippe Balay
 - FIDAL : Raphaëlle Abitbol

Conseil des prêteurs :

- DWF : Richard Jadot, Valérie Clavet

Co-arrangeurs :

- Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : Eric Charles, Brendan Giannoncelli, Delphine Drevillon, Marine Donnard
- BECM : Céline Candolfi

A propos d'Arkéa Capital

Arkéa Capital accompagne comme actionnaire minoritaire les entreprises, de la start-up à l'ETI, à toutes les étapes de leur développement, en maintenant l'indépendance des centres de décisions. Filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux activités de capital investissement, Arkéa Capital intervient depuis 40 ans dans tous les secteurs d'activité, partout en France, grâce à sept bureaux régionaux (Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon) et une équipe d'experts. Elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants sur le long terme via huit véhicules d'investissement complémentaires : Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital 2, Breizh Ma Bro, Arkéa Capital Partenaire, Arkéa Capital Managers, Breizh Armor Capital, We Positive Invest et We Positive Invest 2. Présente dans plus d'une centaine d'entreprises, Arkéa Capital dispose de plus de 1,2 milliard € d'encours sous gestion. Plus d'informations : www.arkea-capital.com

Contact presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com